

## Comptabilités municipales : les livres des comptes de Porto dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle

Arnaldo Sousa Melo

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/609>

ISSN : 1775-3554

**Éditeur**

IRHIS-UMR 8529

**Référence électronique**

Arnaldo Sousa Melo, « Comptabilités municipales : les livres des comptes de Porto dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle », *Comptabilités* [En ligne], 2 | 2011, mis en ligne le 08 septembre 2011, consulté le 21 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/609>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 juin 2020.

Tous droits réservés

---

# Comptabilités municipales : les livres des comptes de Porto dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle

Arnaldo Sousa Melo

---

## Introduction

- 1 Les livres des comptes médiévaux conservés des communes portugaises sont peu nombreux, en général non publiés et peu étudiés. Et l'approche du point de vue de la codicologie, qu'on propose de faire ici, est encore plus rare.
- 2 Dans cet article je présenterai une première étude codicologique des plus anciens livres des Comptes communaux de la ville de Porto qui subsistent de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui sont conservés neuf livres qui correspondent à neuf années comptables et administratives, l'année civile à Porto commençant alors au 24 juin (St. Jean-Baptiste). Ces 9 comptabilités annuelles - il y en a d'autres pour les siècles suivants - ont été regroupées en deux volumes, probablement aux XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle, appelés *Livros do Cofre dos Bens do Concelho* (*Livres du Coffre des Biens de la Commune*)<sup>1</sup>. Ils concernent des années éparses entre 1450-1451 et 1496-1497.

Fig. 1 : Comptes médiévaux conservés dans les *Livros do cofre dos bens do concelho* – Porto.

LIVRO 1	Années	Observations
	1450-1451	
	1461-1462	
	1462-1463	incomplet : recettes seules
	1474-1475	

	1482-1483	
	1485-1486	
LIVRO 2	1491-1492	
	1493-1494	
	1496-1497	

## Dimension, reliure et composition des registres

- 3 Les dimensions des deux volumes sont identiques, de 22,6 cm sur 31,2 cm : chacun présente une reliure en cartonnage dur, dans le dos de laquelle est respectivement écrit *Cofre dos Bens do Concelho Livro 1<sup>o</sup>* et *Livro 2<sup>o</sup>*. L'écriture de ces titres est en lettres majuscules, probablement du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 4 Mais chaque *livre* annuel avait, au XV<sup>e</sup> siècle, sa reliure en parchemin : on y trouve en effet des dépenses pour acheter tant le papier que le parchemin destiné à cet effet. En 1450 par exemple, on dit que le procureur João Anes a acheté pour 180 *reais* une rame de papier (*resma*) destinée aux besoins administratifs de la commune et à la réalisation de trois *livres* : un pour les actes de la commune, l'autre pour le livre des dépenses et recettes, le dernier pour enregistrer les comptes du procureur. Il a aussi acheté trois peaux de parchemin pour ces trois livres, dont chacun a coûté 8 *reais*, soit 24 *reais* pour les trois<sup>2</sup>. C'est plus tardivement, probablement aux XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle, d'après l'observation de la reliure actuelle, que les comptes annuels sans les reliures en parchemin, ont été mis ensemble dans une reliure en cartonnage, formant ces deux *Livros do cofre dos bens do concelho*.
- 5 Ces reliures tardives masquent la composition des comptes annuels d'origine et il est bien délicat de définir le nombre de cahiers et celui des folios emboîtés par cahiers, comme de déceler la présence éventuelle de folios seulement juxtaposés. Tout au plus est-il possible de compter le nombre de folios par compte. Dans le *Livro 1*, pour lequel l'étude a été réalisée, les 262 folios se répartissent inégalement entre les 6 années comptables qui oscillent entre 44 et 55 folios utilisés au recto comme au verso à quelques pages restées blanches près : l'année 1450 totalise par exemple 44 folios, l'année 1461 s'étale sur 47 folios, l'année 1485 sur 55.
- 6 Selon les années, les folios ne sont pas tous d'égales dimensions : les largeurs oscillent d'1,5 cm, entre 20 et 21,5 cm, les longueurs de 2,1 cm, entre 28,2 et 30,3 cm. Il ne s'agit sans doute pas de changements de format volontaires de la part de l'administration, ni le résultat de rognures apparentes, mais vraisemblablement de variations techniques d'un producteur à l'autre : par l'analyse des filigranes et les mentions des dépenses pour achat de fourniture, les registres annuels sont homogènes mais l'approvisionnement différent d'une année à l'autre.

Fig. 2 : Trois filigranes (*marcas de água*) du *Livro 1* (A-PUB-03443).

a) compte pour l'année 1450 (A-PUB-03443-001-FD)

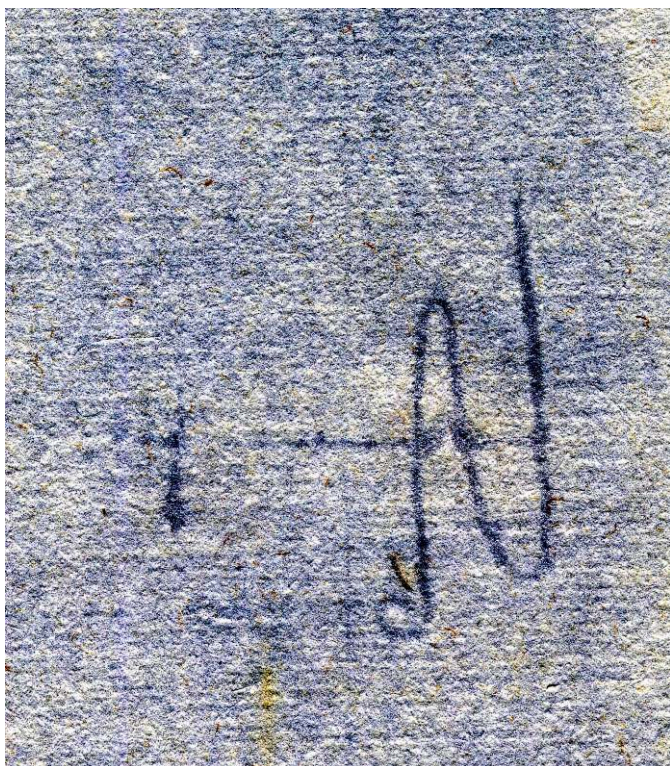


b) compte pour l'année 1450 (A-PUB-03443-044v-FD)





c) compte pour l'année 1485 (A-PUB-03443-094-FD)



### Organisation et mise en page de l'information.

- 7 Chacun de ces livres annuels est appelé « Livres des revenus et dépenses de la mairie de la ville de Porto » (*Livro da Receita e Despesa da câmara da cidade do Porto*), pour telle année commençant à la Saint-Jean Baptiste... Ils sont tous organisés en cinq sections selon un ordre immuable : les recettes (*receitas*), les dépenses (*despesas*), le bilan, le contrôle et l'approbation par les pairs, c'est-à-dire les officiers communaux de l'année suivante, enfin le contrôle et l'approbation par les agents du Roi, c'est-à-dire le *corregedor da comarca*, ou le juge et *contador dos residuos* du Roi.
- 8 Jusqu'à l'année comptable de 1474-75, c'est le procureur de la ville qui recevait les recettes et payait les dépenses, selon les mandats de juges et *vereadores* comme parfois il était indiqué. Mais le 1<sup>er</sup> août 1475, la *vereação* imposait un trésorier pour ces fonctions : en 1483-85, la première année dont les registres comptables sont conservés après cette délibération, c'est en effet un trésorier qui gère l'argent de la ville mais toujours par le biais du procureur, qui donne ou demande de l'argent au trésorier. L'écriture comptable s'en trouve sensiblement modifiée : l'enregistrement ne se fait plus alors minutieusement, dépense par dépense comme avant, mais globalement au rythme des commandes du procureur au trésorier<sup>3</sup>.

### Recettes.

- 9 Les *recettes*, à savoir les rentes des immeubles ou des lieux de vente, les droits, les impôts et les amendes sont appelées aussi globalement *rendas* (rentes)<sup>4</sup> et présentées selon une mise en page standardisée bien que sans réglure apparente, sur trois colonnes ainsi que le montrent les figures suivantes :

Fig. 3 : Livro 1, compte de l'année 1450-1451, A-PUB-03443-005-FD.

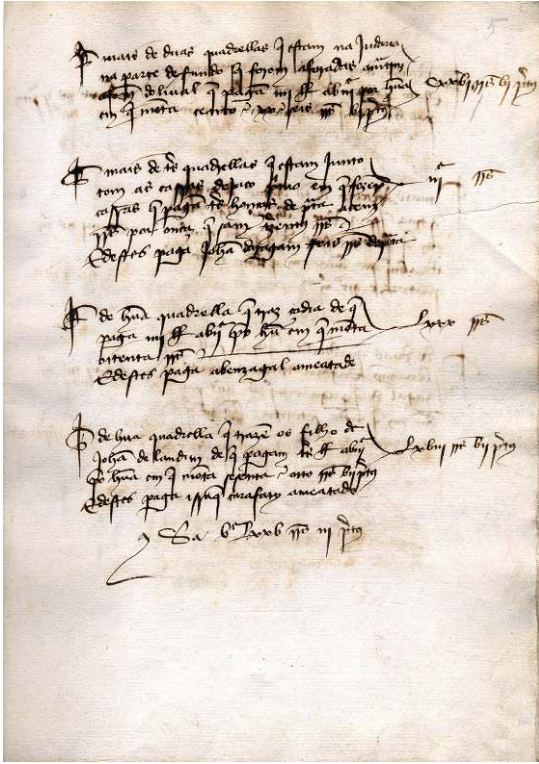


Fig. 4 : Livro 1, idem, A-PUB-03443-008-FD.

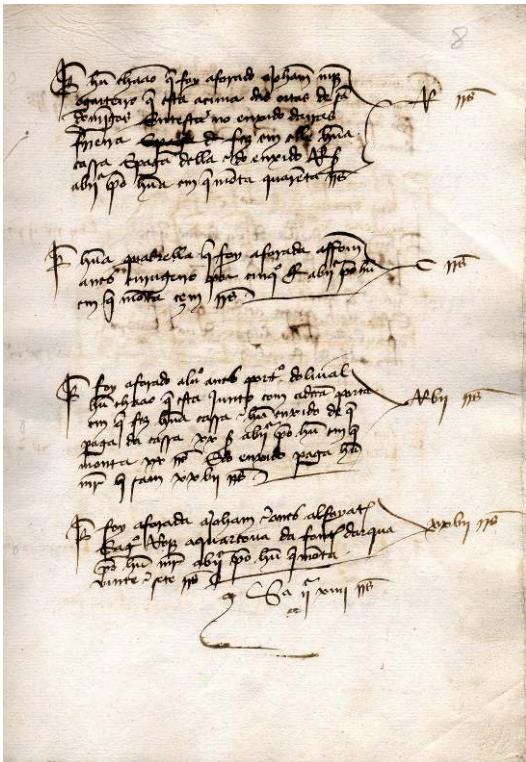




Fig. 5 : Livro 1, idem, A-PUB-03443-011-FD.

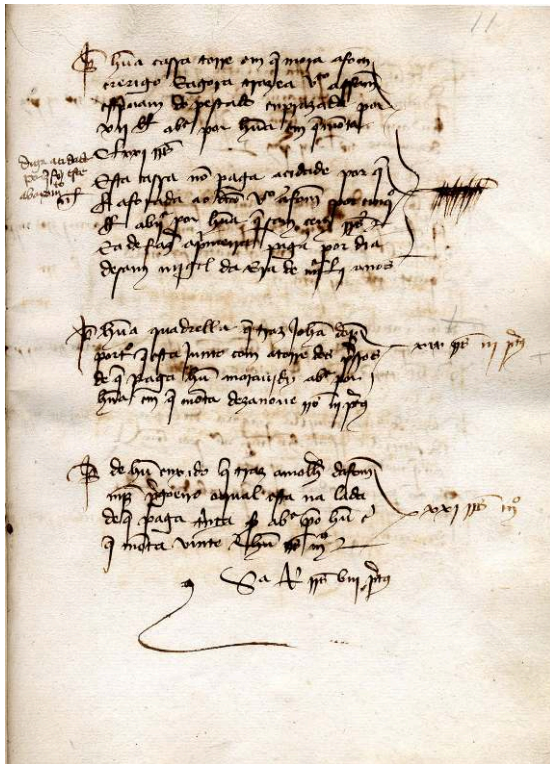
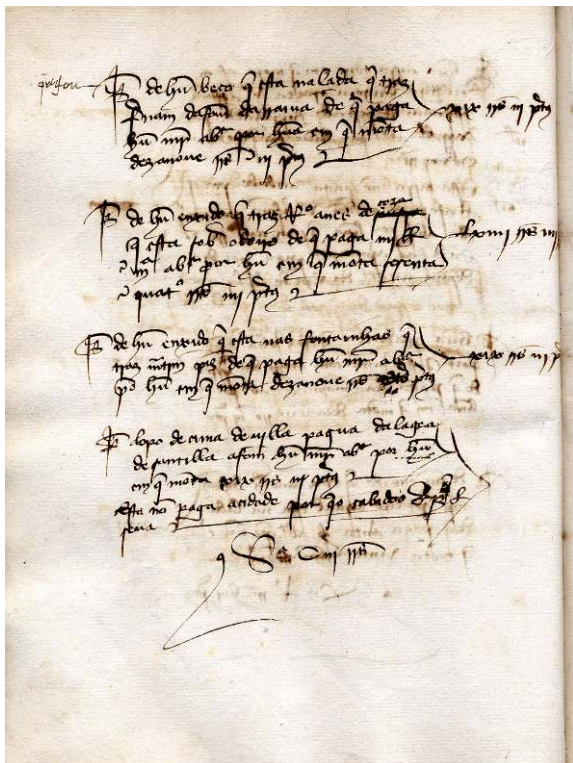


Fig. 6 : Livro 1, idem, A-PUB-03443-011v-FD.



- 10 Ces trois colonnes sont les suivantes : *item*/texte/quantité. Elles sont précédées à gauche d'une marge dans laquelle, parfois, une autre main a laissé des notes brèves (cf. Fig. 5 et 6).
- 11 Selon les folios, la marge de gauche est large de 2,5 à 3 cm ; vient ensuite la mince colonne 1 destinée à la contraction du mot *Item* marquant les paragraphes ; la colonne centrale est large d'environ 11 à 11,5 cm et porte le texte principal ; la colonne de droite s'étend peu ou prou sur le reste de la largeur de la page car elle porte des nombres dont les longueurs d'écriture s'avèrent très variables, pouvant s'étaler jusqu'au bord ou presque du feuillet. L'absence de réglure vient évidemment souligner cette souplesse recherchée dans une mise en page qui est cependant standardisée dans sa configuration générale.
- 12 Il est vrai que les revenus de la location des *boticas das judias* (« boutiques ou tentes des femmes juives »), paraissent entraîner un type différent de mise en page mais ce n'est finalement qu'une apparence<sup>5</sup> (Fig. 7) : il s'agit du même système à trois colonnes avec pour seule différence que dans la colonne 2 il suffisait de nommer le titulaire de chaque boutique et que l'information tenait sur une seule ligne.

Fig. 7 : Livro 1, compte de 1450-1451, A-PUB-03443-015-FD.



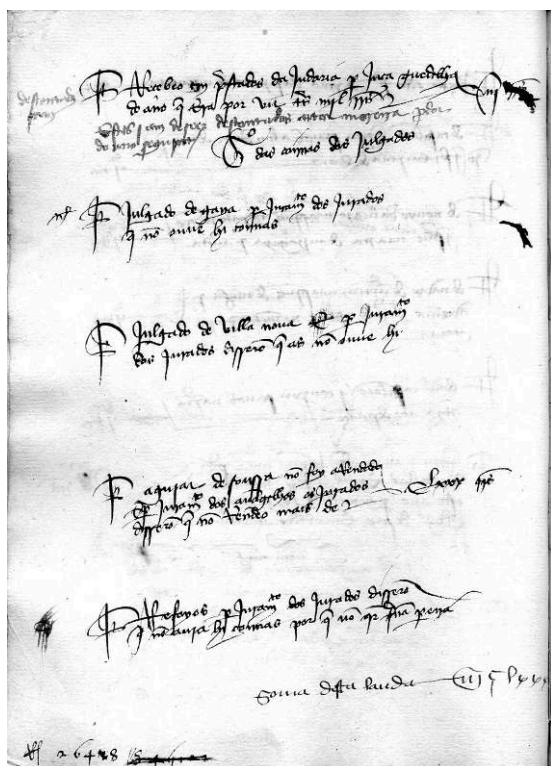
- 13 Chaque *item* dans la colonne 2 est en effet de longueur variable : il accueille le texte qui décrit, c'est-à-dire désigne, identifie et quantifie l'entrée : le montant y est à la suite donné « en toutes lettres » ou bien en mélangeant mots et chiffres romains ; l'unité de compte est définie en argent ancien (*moeda antiga*) - *libras* et *maravedis* - avec conversion dans la monnaie de compte du XVe siècle au Portugal, à savoir le *real*.
- 14 Dans la colonne 3, en regard de chacun des *item* seuls des chiffres apparaissent, toujours romains et seulement en *reais*. Il s'agit du montant répété de la colonne 2 ou bien,



quand *l'item* comporte plusieurs faits, de la somme résultant de leur addition (cf. Fig. 4, paragraphe 3)<sup>6</sup>.

- 15 En fin de chaque folio, en position centrée ou décentrée à droite dans la colonne 2, on trouve l'addition (*soma*), en chiffres romains, de toutes les sommes figurant dans la colonne 3.
- 16 Apparemment les trois colonnes sont écrites par la même main. Toutefois, la troisième colonne et la somme par folio paraissent parfois écrites, partiellement ou totalement, à l'aide d'une encre différente, plus claire. La même main, ou une autre très similaire, a pu venir ajouter des informations et achever les calculs manquants, ultérieurement à la rédaction principale. Ceci confirme en tout cas le lien organique entre les sommes par folio et les sommes par paragraphe de la colonne 3 : les premières sont réalisées à partir des secondes. Et c'est ce montant total de chaque bas de page qui servait sans doute à faire l'addition globale des recettes donnée à la fin de la section.
- 17 Quant aux ajouts dans les marges de gauche, ils éclairent bien le processus de construction du compte en corrigeant et commentant, d'une autre main, les informations d'origine.
- 18 Certains trouvent mal explication : par exemple au folio 11v° du compte pour l'année 1450-1451 (cf. Fig. 6), pourquoi cette mention isolée *pagou* (« a payé ») au regard d'un seul *item* ?
- 19 Mais les plus nombreux sont liés à des reports et des abattements (*abatimentos*) : au folio 11 du compte pour l'année 1450-51, un report à l'année suivante d'une recette dont la somme est rayée en colonne 3 et non comptabilisée dans la somme en fin de page, est expliqué en colonne deux dans un second paragraphe relié au premier par une accolade, est signalé en marge gauche d'une autre main qui paraît signer son intervention (cf. Fig. 5) ; au f° 20v° du même compte, un autre report est signalé en marge gauche par la note « *descontados som* » (*ils ont été décomptés*) et expliqué dans la colonne 2 à la suite du texte initial (Fig. 8) ; au f° 24 du même compte, une exemption de la rente d'une maison est octroyée par la commune à son occupant, un ancien *alferes* (commandant militaire) de la ville...

Fig. 8 : Livro 1, compte de 1450-1451, A-PUB-03443-020v.



- 20 Il est enfin très important de noter que dans toute cette partie des recettes on ne trouve pas, à l'exception près de la note marginale signalée au folio 1, de signature ou signe de validation, au contraire de la partie dépenses. Pourquoi ? Peut-être parce que les recettes dues étaient fixes, que les décisions d'exemptions étaient enregistrées dans autres documents officiels et que, de toute façon, des reçus devaient être présentés en regard de chacune des valeurs effectivement payées.

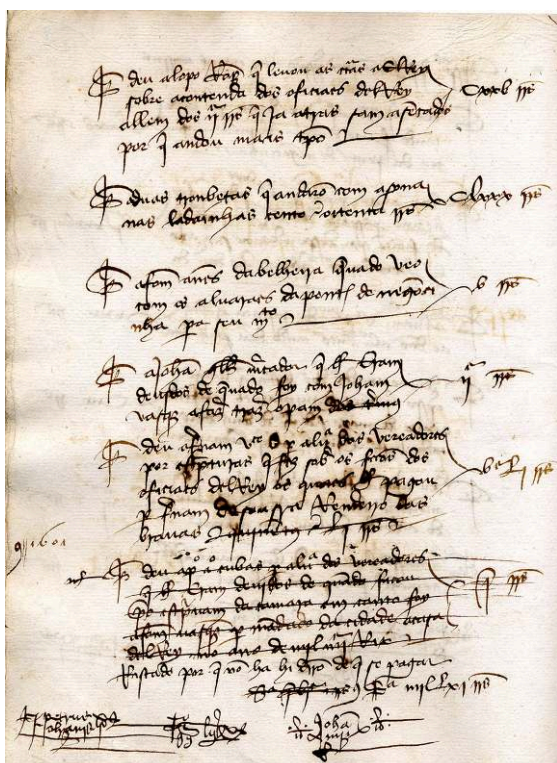
### Dépenses.

- 21 Comme les recettes, les dépenses sont présentées sur chaque page en trois colonnes : *item*/description de la dépense avec valeur écrite en mots ou en chiffres romains/ valeur écrite en chiffres romains. À la fin de chaque page, on trouve aussi la *Soma*, écrite parfois d'une encre sinon d'une main différente. La singularité des dépenses, c'est la présence, tantôt avant, tantôt après la somme de fin de page, des signatures de validation (Fig. 9 à 11). Mais à dire vrai cette singularité disparaît après 1482-83 : si à cette date toutes les pages de dépenses étaient signées des officiers, au moins par deux *vereadores*, parfois trois selon ce qui était établi dans la loi générale du royaume (*Ordenações Afonsinas*, Livro 1), à partir de 1485-86 ces signatures disparaissent et sont utilisées seulement pour la fermeture des comptes<sup>7</sup>.





Fig. 11 : Livro 1, idem, A-PUB-03443-040v-FD.



- 22 La figure 11 (f°40v<sup>o</sup>) montre un cas rare de rectification au moment du contrôle : l'*item* est rayé, car, est-il ajouté, « on ne trouve pas le droit qui justifiait ce paiement ». La somme de la page a été à la suite modifiée.

### Bilan, contrôle, fiabilité.

- 23 Les figures 12 et 13 montre les pages clôturant le compte de l'année 1450-1451 : on y voit les paraphe du trésorier, procureur et écrivain responsables du compte, celui des officiers de l'année suivante exerçant une vérification. Ces parties de bilan et de contrôle sont présentées en pleine page, entre deux étroites marges mal respectées.



des agents d'une part, les conditions d'exercice du contrôle d'autre part. Mais il est déjà possible d'indiquer qu'en dépit des vérifications et des contrôles réalisés par plusieurs mains, les comptes nous sont arrivés souvent avec des erreurs, certes minimes semble-t-il.

- 25 Dernière remarque, d'importante : une somme en chiffres arabes est écrite dans la marge gauche en bas de deux pages<sup>9</sup> (Fig. 8 et 11). A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ils n'ont rien d'incongru dans ces contrées méditerranéennes et dans ces milieux urbains<sup>10</sup>, et si par la nature des signes tracés l'écriture apparaît différente, l'encre en revanche est similaire à celle des écritures des ajouts dans les colonnes 2 et 3 : ces annotations dans le système de calcul écrit paraissent donc contemporains des comptes et témoigner d'un autre degré de comptabilité : il faudra le confirmer en refaisant tous les calculs mais ne donnent-elles pas la somme des recettes et celle des dépenses ?

## Conclusion

- 26 Le système des trois colonnes, avec une marge de gauche pour les annotations des contrôles, semble la norme, pour les recettes comme pour les dépenses. Ces comptabilités passent par trois niveaux de contrôle : un self-contrôle de la part des officiers en place, une vérification par les officiers en poste l'année suivante, une certification par les agents du roi. Le bilan, le contrôle et l'approbation des comptes se présentent différemment, en pleine page, marquent ainsi leur différence.

---

## NOTES

1. Arquivo Histórico Municipal do Porto (AHMP), *Livros do cofre dos bens do concelho - Livros 1 e 2* (cote archivistique actuelle: A-PUB 3443, *Livros 1 et 2*). Ces livres ont été étudiés par Iria Gonçalves du point de vue de l'analyse des principaux revenus et dépenses de la commune (Iria Gonçalves, *As Finanças Municipais do Porto na segunda metade do século XV*, Porto, 1987), c'est à dire dans une perspective différente, mais complémentaire, de celle qu'on suit ici.
2. AHMP, *Livro do cofre ...*, *Livro 1*, f°25v°. D'autres exemples sont cités dans Iria Gonçalves, *As Finanças ...*, p. 143.
3. Iria Gonçalves, *As Finanças ...*, p. 15 et 16.
4. AHMP, *Livro do cofre ...*, *Livro 1*, f°3: "estas som as **rendas** da cidade que o procurador Joham Anes **recebeo** o ano do senhor de 1450".
5. AHMP, *Livro do cofre ...*, *Livro 1*, f°15, parmi d'autres.
6. Exemple AHMP, *Livro do cofre ...*, *Livro 1*, f°8, item 3: un terrain (*chão*) avec une maison qui paye 20 *reais* et en plus 27 *reais* pour l'*eixido* (espèce de potager). Dans la colonne 2 on ne fait pas l'addition des divers éléments ; par contre, dans la colonne 3 est indiquée le résultat de l'addition, dans ce cas 47 *reais*.
7. Iria Gonçalves, *As Finanças ...*, p. 12-13.
8. " Esta conta atras escripta foy filhada aos xbiii dias de mayo da Era de S Jhs Chrispto 1461 (sic) per fernam vieira e lopo diez passado e afonso anes arranha veradores o dicto ano em presença de Pero de Leça e gonçalo anes da mota vereadores que forom ho ano passado de que este liuro he



E presente mym afomso vasquez de caluos que o ano passado fuy escriptuam da camara da cidade. Esta conta per mym escrepuy. a) Affonso Vasquez" (AHMP, *Livro do cofre ...*, *Livro 1*, f°42v°).

9. Par exemple AHMP, *Livro do cofre ...*, *Livro 1*, compte de l'an 1450, f°20v° et 40v°.

10. Voir *infra* dans les comptes-rendus, celui de l'ouvrage d'Alain Schärli, *Du zéro à la virgule. Les chiffres arabes à la conquête de l'Europe, 1143-1585*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2010.

## RÉSUMÉS

Les comptabilités médiévales portugaises sont peu nombreuses à avoir été conservées : de la ville de Porto, ne subsistent plus que neuf registres annuels de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Ils ont été dépouillés de leur couverture de parchemin et leurs feuillets de papier ont été réunis en deux volumes au XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette disposition limite certes leur analyse codicologique mais n'entrave guère celle de la mise en page de l'information. Celle-ci révèle une réelle mais souple standardisation, et la place importante occupée par le triple contrôle s'exerçant sur cette gestion municipale.

The Portuguese Medieval accounts are not very well preserved : from the city of Porto, only exist nine annual records of the second half of the fifteenth century. They were stripped of their cover sheets of parchment and collected in two volumes in the eighteenth or nineteenth century. This situation limits their codicological analysis but certainly not hamper that of the layout of information. This reveals a real but flexible standardization, and the important place occupied by the triple control that exerted on this municipal management.

Stadtbuchführungen : die Porto-Rechnungsbücher zweiter Hälfte des XV. Jahrhunderts - Wenige mittelalterliche Buchführungen sind in Portugal bewahrt gewesen. Allein neun Register zweiter Hälfte des XV. Jahrhunderts existieren noch für die Stadt Porto. Ihre Pergamentdecke ist entfernt gewesen und die Papierblätter sind in den zwei Bänden im XVIII. oder im XIX. Jahrhundert verbunden gewesen. Diese spezifische Besonderheit beschränkt die Codicologie-Untersuchungsmöglichkeiten, aber nicht das Studium des Umbruches der Information. Diese zeigt eine wirkliche und geschmeidige Standardisierung und die Bedeutung der dreifachen auf diese Stadtverwaltung geübte Kontrolle.

Contabilidades municipales : los libros de cuentas de Oporto en la segunda mitad del siglo XV - Se conservaron pocas contabilidades medievales portuguesas. Entre las de la ciudad de Oporto, sólo subsisten nueve libros anuales de la segunda mitad del siglo XV. Desaparecieron sus tapas de pergamino y sus folios fueron reunidos en dos volúmenes durante el siglo XVIII o el XIX. Esta disposición restringe las posibilidades de un análisis codicológico, pero no impide analizar la organización de las informaciones en las páginas. Este estudio revela una verdadera - aunque flexible- estandarización y el espacio importante conferido al triple control que se ejercía en esta gestión municipal.

## INDEX

**Schlüsselwörter** : Portugal, Porto, XVe Jahrhunderts, Stadtbuchführung, Rechnungskontrolle, Codicologie

**Keywords** : Portugal, Porto, fifteenth century, municipal accounting, auditing

**Mots-clés** : Portugal, Porto, XVe siècle, comptabilité municipale, contrôle des comptes, codicologie

**Palabras claves** : Portugal, Oporto, siglo XV, contabilidad municipal, intervención de cuentas, codicología

## AUTEUR

### ARNALDO SOUSA MELO

Arnaldo Sousa Melo est spécialiste de l'histoire économique et sociale du royaume du Portugal à la fin du Moyen Age, enseignant chercheur à l'Universidade do Minho.